

Atelier artistique Grain de couleurs

Sessions ADULTES

Bulletin d'inscription saison 2020-2021
du jeudi 17 septembre 2020 au vendredi 25 juin 2021

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone portable :

Adresse mail :

Date de naissance :

Créneau - toutes les semaines (hors vacances scolaires)	Durée	Tarif annuel*	Choix (à cocher)	Règlement en 3 chèques
Jeudi AQUARELLE 10h15-12h15	2h	410 €		150+130+130
Jeudi MULTI-TECHNIQUES 14h15-16h15	2h	395 €		155+120+120
Jeudi MULTI-TECHNIQUES 19h15-21h15	2h	395 €		155+120+120
Vendredi DEBUTANTS 14h15-16h15	2h	395 €		155+120+120
TOTAL				

*pour les inscriptions tardives en cours d'année : 170 euros/trimestre, tout trimestre entamé est dû.

- Je suis assuré(e) et dégage toutes responsabilités de l'organisatrice en cas d'incidents, sans aucune exceptions, ni réserves.
- Je joins le règlement correspondant à mes choix pour l'année de cours **2020/2021**
- J'ai pris connaissance et j'accepte les règles de bons usages de l'atelier (voir ci-après)

Date: Signature:

Page 1 à imprimer et à remettre en main propre ou par courrier

Chèques à libeller à l'ordre de **Nadej GUNALP**
Adresse : 5 rue du parc joye, 44350 Guérande
Téléphone : 07.81.55.06.20/ SIRET 81328209200028
Site : www.nadejart.fr

Tout bulletin incomplet ne sera pas pris en compte pour l'inscription.

La liste du matériel à prévoir sera fournie avant la rentrée

Pensez à envoyer un mail : graindecouleurs@gmail.com pour vérifier qu'il reste de la place



Atelier Grain de couleurs, session 2020-2021

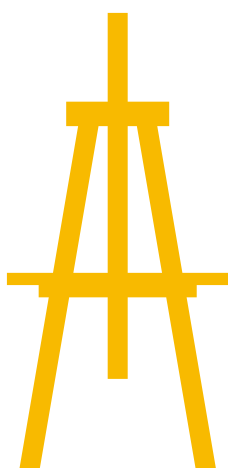
Règles de bons usages...

Materiel :

Le materiel n'est pas fourni vous devrez penser à ramener vos mediums (peintures, pastels...) et supports (papier, toiles...).

Mesures exceptionnelles pour cette année : **aucun matériel ne sera prêté, chacun devra avoir sa trousse de base (crayons, pinceaux, taille-crayon, gomme, etc.). La liste sera fournie à la rentrée.**

Et : Chaque élève devra apporter son propre **masque**, et ce tant que les mesures sanitaires en raison du covid-19 seront en cours.



Séances :

- Vous vous inscrivez pour UN créneau (vous ne pouvez pas venir le matin ET le soir par exemple sauf si vous payez les deux séances).
- En cas d'absence il n'y a pas de remboursement mais vous pouvez vous rattraper sur un autre créneau.
- Les horaires de cours doivent être respectés.
- Il n'y a pas cours pendant les vacances scolaires.

Séance ponctuelle, séance d'essai :

Une séance pour « visiteur » occasionnel ou pour essai est possible (22 euros pour les 2 heures).



Paiement :

- Le règlement s'effectue à l'année, **pas de remboursement possible** pour quelque raison que se soit.
- Trois chèques sont demandés en une seule fois au moment de l'inscription, ils seront encaissés en *octobre, novembre* et *décembre*.
- Des petits frais supplémentaires peuvent être demandés en cours d'année lors de l'organisation de sortie ou d'exposition.



Mesures COVID :

La désinfection des espaces de travail sera assurée entre chaque cours.

Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition en début et fin de cours.

Vous vous engagez à ne pas venir en cas de suspicion de maladie.

Vous vous engagez à ne mener aucune poursuite de quelque nature que se soit contre votre professeur ou ses proches en cas d'infection.

Le cours pourra être dispensé à distance si besoin.



Et surtout : Ne pas oublier ...:

... de ramener votre bonne humeur !

2 sur 2

